



Bulletin Municipal

Commune de TRIORS

octobre 2011

n° 86

Chers concitoyens,

2011 touche bientôt à sa fin, c'est habituellement l'heure de dresser le bilan des activités de l'année écoulée.

Toutefois, pour notre équipe municipale, 2011 restera une année très particulière marquée d'un drame. En effet, Jacques DELEIGNE, adjoint en charge des travaux, nous a quittés très brutalement, dans des conditions très douloureuses le 5 juin 2011.

On notera aussi le départ de Guillaume DERVILLE qui a remis sa démission du Conseil Municipal. Les activités ont été redistribuées entre les 9 membres restant de l'équipe.

Pour revenir à l'activité du Conseil Municipal, en 2011 les faits marquants à retenir pour notre commune concernent d'une part :

- Les chantiers d'amélioration des voiries et de la station d'épuration,
- L'ouverture de la nouvelle école maternelle intercommunale basée à Chatillon St Jean,
- Le lancement d'un projet de rénovation de la salle polyvalente,
- L'élaboration du plan du raccordement postal.

Et d'autre part :

- Les réflexions et les démarches lancées pour faire évoluer les schémas de coopération intercommunale en place suite au vote des lois de rénovation des collectivités territoriales par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Je remercie toute l'équipe municipale pour son implication dans toutes ces activités.

C'est l'occasion, avec un peu d'avance, pour notre équipe municipale de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année pour vous et vos familles.

Le Maire
G. LABRIET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 6 janvier 2011

Absents excusés : G. Derville. J.Pierre Cotte

Délibération 1 : adhésion du Syndicat Intercommunal Pour l'Irrigation de la Région de Romans (SIPIRR) au Syndicat Mixte de Gestion de la Ressource en Eau dans la DRÔME (SYGRED).

Monsieur le Maire expose que le SYGRED, Syndicat Mixte dont les membres sont des Syndicats Intercommunaux d'Irrigation, a été créé en vue d'œuvres et de services présentant une utilité pour chacun de ses membres.

A ce titre, il a pour objet de les aider dans le cadre de l'assistance juridique, de la gestion administrative, de l'exploitation des ouvrages d'irrigation et la maîtrise d'œuvre des travaux neufs ou de rénovation, la recherche des ressources de substitution et la gestion des prélèvements à usage d'irrigation (Organisme Unique)

Le SIPIRR souhaite adhérer au SYGRED. Il sollicite donc au préalable l'accord des communes membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : Accepte l'adhésion du SIPIRR au SYGRED

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 11 février 2011 :

Le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier reçu de Guillaume Derville concernant sa démission au sein du Conseil Municipal. Conformément à la procédure, la Préfecture en a été informé.

Délibération 1 : Plan de financement concernant la réhabilitation du filtre à sable de la station d'épuration.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 16 janvier 2010 concernant la réhabilitation du filtre à sable de la station d'épuration.

Après confirmation de la Préfecture de l'attribution de la DGE pour 2011, il est nécessaire de revoir le plan de financement de ces travaux.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de délibérer sur ce nouveau plan de financement détaillé ci-dessous :

Coût des travaux HT :	36 402,50 €
Conseil Général :	9 200.00 €
DGE :	6 990.00 €
Autofinancement :	20 212,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, ce nouveau plan de financement pour un montant total HT de : 36 402,50 €

Délibération 2 : Augmentation du prix de la cantine.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier reçu de la Cafétéria "La Salamandre" portant sur l'augmentation de 2% des repas à compter de janvier 2011. Actuellement, le montant payé par les parents est de : 3,74 €. Actuellement, la commune participe à hauteur de 18 cts par repas.

Le Maire propose donc au Conseil Municipal d'augmenter ce tarif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition et décide par :

- 7 voix Pour

- 3 voix Contre,

une augmentation de 2 %, à savoir :

- prix du repas à compter du 1er mars 2011 : 3,81 €.

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2011 :

Absent excusé : Jacques DELEIGNE.

Délibérations :

1) En accord avec le lotisseur et les propriétaires, le conseil décide à l'unanimité l'intégration de la voirie du lotissement "Côté Jardin" dans la voirie communale dans le cadre d'une cession gratuite.

2) - De la même manière, la cession des voiries SDH desservant les logements de La Roselière est acceptée par la commune.

3) Comptes Administratifs de l'exercice 2010 votés à l'unanimité :

Fonctionnement : 253 035 €

Investissement : 46 305 €

Assainissement :

Fonctionnement : 39 523 €

Investissement : 7 614 €

CCAS :

Fonctionnement : 1 150 €

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 19 avril 2011 :

Absent excusé : Jacques DELEIGNE.

Délibérations :

Le 11 mars dernier, le Conseil a eu un débat d'orientation budgétaire : l'adjoint aux finances nous a présenté les prévisions d'investissement et débat sur l'évolution des impôts.

Le 19 avril, le Conseil est saisi des propositions du maire pour les budgets 2011. Le débat porte sur deux propositions :

- une augmentation des taux d'imposition de 5 % : 3 voix pour

" " " " de 3.5 % : 6 voix pour (proposition

approuvée)

- Augmentation heure de garderie + 2%

- Augmentation de la redevance d'assainissement + 8 %

- Augmentation indemnités des élus

Toutes ces délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Vote des budgets 2011 :

Fonctionnement : 255 000.00 €

Investissement : 163 000.00 € dont 55 000 € pour la voirie (travaux 2010 et 2011).

Assainissement :

Fonctionnement : 16 200.00 €

Investissement : 48 000.00 €

CCAS :

Fonctionnement : 1 900.00 €

Ces budgets sont acceptés à l'unanimité.

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 24 juin 2011 :

Absents excusés : P. Coléon- A. Coustaury.

Le Maire propose une minute de silence en hommage à Jacques Deleigne décédé le 5 juin dernier.

Délibérations :

- Suite à l'étude de Mr MERLE, le projet de rénovation de la salle polyvalente est évalué à 495 000 €. Un appel d'offres est lancé. Le dossier pour la DGE doit être prêt pour la fin 2011.

Délibération acceptée.

- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : projet préfectoral de modification de l'intercommunalité : le Maire présente la démarche du Préfet et le projet qu'il a soumis à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI). Il s'agit du regroupement des communautés de VALENCE, BOURG-DE-PÉAGE, ROMANS, plus diverses communes rattachées d'office. Après débat, le schéma est adopté par 6 voix pour, 1 voix contre (Guy LEYDIER) et 0 abstention.

- Dans le cadre de ce nouveau schéma départemental de coopération intercommunale, le projet préfectoral vise à la fusion du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Veauce. En conseil syndical, Il a été refusé par le SIEH.

5 voix acceptent la proposition de M. le Préfet, 2 voix soutiennent la proposition du syndicat des eaux de l'Herbasse de poursuivre son activité et son développement au sein de la structure existante.

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 31 août 2011 :

Délibérations :

- Le Maire fait le point sur l'appel d'offres lancé pour la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la salle polyvalente. 5 architectes ont répondu.
Après analyse comparée, le conseil municipal retient le projet présenté par l'architecte MERLE avec 8 voix. Une seule voix s'est portée sur le projet de Mr COLOMB.
- Dotation cantonale voirie 2012 : 31 000 €
- Dotation patrimoine pour les travaux de l'école (WC extérieurs, chaudière, installations électriques) 9 024 € HT
- Une subvention de 120,00 € est accordée au Collège Lapassat pour le stage d'intégration des élèves de 6ème (3 élèves).
- Une subvention pour le Club de l'Amitié de 60 € a été accordée pour le panneau d'informations concernant le stage aquarelles.
- Actualisation des statuts du SDED.
- Jean-Pierre COTTE a été nommé délégué au Comité Consultatif de l'Éclairage Public à la CAPR.
- Jean-Pierre COTTE a été nommé délégué au SIEH ; le suppléant est Pierre COLÉON.
- André LAMBERT a été nommé référent ambroisie.

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 3 octobre 2011 :

Absente excusée : F. DEROUX

Délibérations :

- Demande de renouvellement d'exploitation de la carrière BARD à Châtillon-Saint-Jean, sur le site de Peroux avec extension en surface et en profondeur. Avis favorable à l'unanimité.
- Projet d'une unité de méthanisation sur Bourg-de-Péage : 50 000 tonnes de déchets traités,
2 MW de puissance d'électricité, 12 000 tonnes de déchets ultimes destinés à l'agriculture. Le maire expose le projet ainsi que les grandes lignes des conséquences notamment pour l'épandage des déchets ultimes (digestat). Triors est concerné car un agriculteur en épandrait sur 12 ha. Le maire évoque, également, le report du délai de clôture de l'enquête publique et les différentes réunions d'informations ultérieures. Le débat est ouvert sur le site choisi, sur les matériaux collectés et les épandages. La décision est reportée à la prochaine réunion.
- Devenir des activités pour les ados : la CAPR a choisi d'élargir l'offre sur tout le territoire sous la forme d'un "service commun" porté conjointement par la CAPR et les communes adhérentes. Le Maire présente le projet de délibération et la convention soumise à acceptation. La délibération et la convention sont acceptées à l'unanimité.

Récapitulation des travaux des Commissions communales

Urbanisme :

Déclaration Préalable de M. Fabrice ROUSSET : réfection de toiture : OK

Déclaration Préalable de M. Hervé ALLARD : construction d'une piscine. Dossier à revoir avec la DDT.

Demande de permis de construire de M. Michel RIOUFFREY pour une construction de maison dans la plaine. Un complément d'information est demandé.

Demande de PC de Françoise DEROUX pour une véranda : avis favorable.

Déclaration préalable pour pose de panneaux photovoltaïques de M. Bonnet Raymond. Une autre déclaration par Mme Odette BONTOUX a été faite pour la rénovation d'une toiture.

Il est à noter que, maintenant, toutes modifications des zones d'urbanisme sont à soumettre au syndicat du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) pour validation.

Pour 2011, nous aurons à prendre une décision concernant l'urbanisme : adopter un PLU ou modifier le POS.

SIVOS (Ecole Maternelle) :

- En mars, on a déploré une panne de chauffage sur le bâtiment existant et un retard sur les travaux neufs de maçonnerie.

Le budget 2011 a été voté : participation de Triors : 17 963 €.

Le syndicat a adopté le vote d'un CDD pour embaucher une contractuelle à partir du 1er septembre 2011 jusqu'au 30 août 2012 pour 20 h/semaine. D'autre part, deux demandes de stages petite enfance ont été refusées car la structure de Châtillon est jugée trop petite.

Rentrée 2011 :

- l'effectif à la prochaine rentrée s'établit à 80 élèves (Chatillon St Jean 39, Parnans 21, Triors 18 et 2 extérieurs). Une demande de dérogation a été refusé.
L'inauguration, le 17 septembre, du nouveau bâtiment s'est bien passée.
Quelques petits travaux restent à effectuer.

Ecole primaire

Demande de devis pour la réhabilitation des toilettes extérieures de l'école. Les instituteurs demandent également que les enfants puissent jouer au foot sur le terrain de boules.

Des travaux d'électricité et de chauffage à l'école seront à prévoir.

Le vide-grenier organisé par le Sou des Écoles s'est bien passé. Participation de 60 exposants et de nombreux visiteurs. Félicitations aux organisateurs !

Les travaux demandés au Conseil d'école de juin ont été effectués cet été ou sont en cours.

Travaux Commune :

- Une grosse réparation sur le camion communal a été faite : environ 4 000 €.

- Discussion sur l'aménagement de place de la fontaine afin d'éviter que des véhicules la traverse. Empêcher les accès en ajoutant des plantes ou grosses pierres.

L'enfouissement des lignes chemin des Combes va avoir lieu en juin : la route sera fermée à la circulation à compter du 6 juin. Les riverains seront informés directement.

Elagage des arbres : 150 €.

Suite aux orages du mois de juin, le conseil municipal remercie les différents intervenants qui se sont mobilisés pour rétablir la voirie.

Le fossé le long de la route départementale est à la charge de la commune. Le responsable du Centre Technique des Routes envisage de reprendre le goudronnage de la route, en principe en 2012.

Nous avons eu à résoudre un problème sur la conduite d'eaux usées vers la station d'épuration, elle a été débouchée.

Les travaux d'enfouissement du réseau électrique et téléphonique au chemin des Combes sont terminés ainsi que le goudronnage en enrobé. Jean-Pierre Cotte relance l'entreprise pour les travaux de voirie restants et le curage des fossés.

Dorénavant, la carrière sera ouverte uniquement chaque 1er samedi du mois. **En raison d'abus de dépôts de déchets polluants, la clef ne sera plus donnée aux personnes qui en feront la demande en Mairie.**

La rénovation de la station d'épuration nécessite des travaux importants. En septembre, le bassin Est de la station d'épuration a été réparé et fonctionne. Le 2^{ème} (Ouest) le sera en octobre.

Nomination des chemins

Les travaux sur le raccordement postal se poursuivent. La première phase concernant la dénomination des chemins est terminée.

Une dalle en béton est à réaliser sous les bacs à ordures ménagères du chemin des Roches.

Le bornage du chemin cédé par le monastère quartier Chaumant n'est toujours pas réalisé ; le maire relance l'entreprise.

Informatisation de la mairie : Les photocopieurs de la Mairie et de l'école ont été changés. Après présentation des offres de deux prestataires, le choix d'Infinity est retenu par le Conseil pour répondre à notre demande.

Le matériel informatique de la Mairie est renouvelé également. Dorénavant, l'envoi des bordereaux de mandats et des titres se fera directement par internet à la Trésorerie.

Projet rénovation de la Salle des Fêtes : rencontre le 27 janvier avec M. Merle, architecte, qui a remis son projet. La réflexion se poursuit entre élus et la délégation du Comité des Fêtes. Le Maire informe les présidents d'associations du projet.

Deux variantes d'extensions sont prévues (300 m²) en attente de chiffrage.

En avril, l'architecte a rendu un projet moins coûteux. L'agrandissement retenu sera inférieur au projet initial. Il comprend une extension côté est pour une cuisine, et un aménagement mesuré côté sud (accueil, bar) pour 630 000 € TTC.

Le Maire propose le calendrier suivant :

- Appel d'offres pour un APS (avant-projet sommaire) courant été 2011 ;
- Fin d'année : APS et demande de la DGE (Dotation Globale d'équipement) ;
- Plan de financement : 1er semestre 2012.

Lors de la réunion du 31 août, le choix s'est porté sur l'offre du cabinet MERLE qui devra commencer l'étude courant octobre.

Petite enfance :

- le point est fait sur l'extension de compétence de la CAPR (Communauté d'Agglomération du Pays de Romans). Il s'agit d'intégrer les crèches de Romans et de Génissieux, et d'étudier la répartition des coûts.

CCAS : - Quelques personnes sont intéressées par le portage des repas. Notre élue référent se charge de mettre en lien ces familles avec le dispositif porté par l'ADMR.

1er bilan à mi-février 2011 : 378 repas ont été servis en septembre 2010 pour aller d'une manière croissante jusqu'à 528 repas en janvier 2011 sur les communes d'Arthemonay, Châtillon-St-Jean, Génissieux, Geyssans, Le Chalon, Margès, Mours, Peyrins et Triors.

Ce service est en constante progression car les utilisateurs sont, dans l'ensemble, satisfaits de cette prestation. Une prochaine réunion de bilan sera prévue en septembre 2011.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie.

- ADMR : la vente de fleurs le 19 mars a rapporté 470,90 €. Merci aux bénévoles qui ont passé du temps pour ce résultat !

SIEH : prix de l'abonnement en 2011 : 79,20 € HT. Prix du m3 : 0,99 € HT.

CAPR (Communauté d'Agglomération du Pays de Romans) :

- Lancement du comité du **Plan Climat** : pour travailler avec le conseiller en énergies de la CAPR nouvellement embauché, la commune délègue Gérard Labriet et Guy Leydier.

Un projet de 3 lignes de covoiturage pour arriver vers Romans est envisagé. Un essai sera réalisé sur l'axe Romans/Saint-Donat.

- **Anim'2 prox** : Un comité de pilotage se réunit pour envisager une extension de compétence à toute la Communauté d'Agglomération du Pays de Romans (CAPR). Il y a eu une réflexion au cours de 3 réunions. Mais une harmonisation avec Romans est en cours et le projet reste à finaliser.

- Le bilan des activités de février 2011 montre une bonne présence des jeunes des 7 communes. 70% des places proposées ont été utilisés.

Pour ce qui est de l'animation régulière, un chantier va s'organiser. Les jeunes vont repeindre les huisseries extérieures de l'église, la passerelle, les bancs et poubelles de la place devant la Mairie. La commune donnera 300 € au dispositif pour aider les jeunes. Ce chantier a eu lieu en début d'été, et s'est bien passé.

- Le territoire d'action des activités d'ANIM2 Prox s'élargit aux 21 communes de la Communauté d'Agglomération.

- Lors de la réunion du 11 mars, bénéficiant de la présence de Philippe Drésin, nous avons eu un long débat sur les actions de la CAPR (Communauté d'Agglomération du Pays de Romans) ainsi que sur les projets de regroupement des communautés de communes de Romans, de Bourg de Péage, de Valence.

Bennes à ordures ménagères chemin des Roches : le problème a été étudié sur place et discuté avec la CAPR. Un deuxième bac sera déposé dès que la plateforme sera réalisée.

Bilan 2010 du tri sélectif pour la CAPR : Triors est encore bien placé. Continuons de trier nos déchets, cela participe à faire baisser notre taxe d'ordures ménagères... (ou du moins à la faire augmenter moins vite que certains de nos voisins...)

Une soirée d'information a eu lieu sur le diagnostic "assainissement" de la CAPR en vue d'une prise de compétence éventuelle.

VRD (Valence Romans Déplacement) : une offre de transport à la demande a été mis en place sur la commune de Triors par VRD

Questions diverses :

-André Lambert nous représente à la nouvelle commission "Agriculture" de la CAPR.

Un point de vente de produits agricoles est réalisé à Pizançon.

- l'IME des Colombes demande un représentant de la commune pour siéger à son Conseil d'Etablissement. M. Labriet et M. Lambert y sont désignés.

-Vandalisme : on déplore une nouvelle fois un vol au cimetière et la casse de vitraux de l'église. Cette réparation réalisée par l'entreprise THOMAS s'est élevée à 879.06 € TTC.

- SIPIRR : Le maintien du refus des "bornes d'irrigation de jardin" est confirmé.

Stage d'aquarelles en août : Au début de la séance du 31 août, M. Keller est intervenu pour donner des informations sur ce stage. Au nom des trente participants, il remercie la commune pour l'aide apportée à son bon déroulement.

En remerciement, les deux peintres font don d'une aquarelle à la commune.

- Personnes âgées dépendantes : notre CCAS, en lien avec celui de Romans, a pu visiter des maisons de retraite : Les Arnauds, Beausoleil et Peysson. Les Arnauds ont été rénovés en février 2011. Beausoleil doit fermer dans 2 ans et s'installera à Mours. Peysson est une structure d'accueil de jour pour la maladie d'Alzheimer.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : mardi 25 octobre à 20 H 30.

La Communauté d'Agglomération a refait complètement son site Internet.
Deux adresses sont disponibles.

<http://www.cc-pays-romans.fr> OU
<http://www.pays-romans.org> Chaque commune y a une fiche.

LISTE ÉLECTORALE :

Nous rappelons aux nouveaux résidents voulant se faire inscrire sur la liste électorale qu'ils doivent le faire **avant le 31 décembre**. Se présenter en Mairie, aux heures d'ouverture au public, muni d'un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport) et d'un justificatif de domicile.

FERMETURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 11 au 26 novembre inclus

SOU DES ÉCOLES

- **Marché de Noël** le dimanche 27 novembre de 10 H à 19 H 00.
- **LOTTO** : samedi 4 février 2012

COMITE DES FÊTES

- Fête de la St Vincent les 22 - 23 et 24 janvier 2012

CARRIÈRE

En raison d'abus de dépôts de déchets polluants, la clef ne sera plus donnée aux personnes qui en feront la demande en Mairie.

La carrière sera ouverte uniquement chaque 1^{er} samedi du mois.

Elle ne doit pas être un lieu de dépôt sauvage.

Car les constats de ces derniers mois montrent une dérive vers des apports autres que végétaux lorsqu'on a fait confiance en prêtant la clef à des particuliers.

Nous n'acceptons plus de prêter la clef et seuls les dépôts de végétaux seront acceptés lors des horaires d'ouverture de la carrière.

Il existe des déchèteries à Romans et à Mours où vous devez déposer tous vos autres déchets.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre se déroulera à 11 h 30,
devant le monument aux morts de Triors.

Nous vous invitons à venir nombreux à cette cérémonie
qui sera suivie d'un apéritif.

L'association "LA DROME DES JARDINS"

propose une animation le samedi 5 Novembre à la salle des fêtes de Triors :

- Le matin de 9 H 30 à 13 H 00 : un troc de plants, de semis etc..
- L'après-midi à 14 H 00 : une conférence sur la place du banc dans le jardin par une conférencière en Art et Histoire des Jardins, Danielle SEGUIN (salle de réunions des associations).

Le tri de nos ordures ménagères et de nos déchets fait faire des économies à tous !

On regrette l'attitude déplorable de nombreuses personnes inconscientes qui refusent toujours de participer à cet effort collectif. Elles gonflent ainsi le volume mis en ordures ménagères et font dépenser plus à l'ensemble des contribuables, dont ceux qui trient correctement ! Or, souvent ce sont ces individus qui se plaignent les premiers du coût de la taxe d'ordures ménagères... Plus nous trions, moins l'augmentation de la taxe sera sévère... Il faut se rappeler que le prix de la mise en décharge des OMR (ordures ménagères résiduelles) est de 216 € la tonne, alors que les matières recyclées ne coûtent « que » 120 € la tonne (prix moyens des papiers, cartons, plastiques, verres confondus).

N'hésitez pas à vous servir :

- des bennes de tri vers la station d'épuration
- des bennes mises à votre disposition par période dans la zone artisanale
- et surtout d'aller aux déchetteries de Romans ou de Mours. (renseignements et horaires disponibles en mairie).

D'autre part, le travail de l'employé communal, M. Bossan, est à respecter. Trop souvent il doit nettoyer les abords des containers du tri sélectif.